

WEBINAIRE : Réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics TOO121RRGP

En Visio-conférence par TEAMS, de 10h30 à 12h30

A distance - Synchrones

Ce webinaire est accessible gratuitement pour les stagiaires des employeurs publics adhérents et à jour de leur cotisation annuelle

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Faire le point sur le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics



Public Visé

Tout agent ou cadre souhaitant faire le point sur le régime de responsabilité des gestionnaires publics



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Faire le point sur le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques illustrés d'exemples
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Introduction

• Enjeux et Dispositif juridique

- Rappel de la situation historique avant la réforme
- Contexte et les enjeux de la réforme
- Dispositif juridique de la réforme

• Caractéristiques du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

- Justiciables et Infractions
- Sanctions et Juridictions
- Procédure
- Questions restant en suspens

• Mise en application du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

- Entrée en application du régime de responsabilité
- Conséquences sur la production des comptes
- Conséquences sur les régies
- Conséquences sur le fonctionnement et l'organisation des collectivités

• Conclusion

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, DGS d'un Syndicat mixte, Spécialiste des Finances Publiques

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

1.50 Heures
0.25 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	190.00
Inter Adhérent (Par personne) :	0.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org